

AMÉNAGEMENT / URBANISME

Mieux connaître un territoire, s'interroger sur son devenir, définir et porter un projet d'aménagement

- Établir un diagnostic préalable du territoire (C01) et comprendre ses réalités sociodémographiques (C83)
- Identifier les enjeux et définir un projet d'aménagement et de développement du territoire concerné (C80, C02, C70, C33)
- Élaborer les documents d'urbanisme (C03)
- Définir un projet d'aménagement opérationnel d'ensemble, de logements, ou d'activité économique (C04, C05, C62), de revalorisation d'emprises foncières (C10, C11, C31, C27) en lien avec les promoteurs (C30)
- Identifier les financements potentiels d'un projet (C69, C78)

Les actions de sensibilisation liées au montage d'une opération d'aménagement ou immobilière (S13, S14, S15)

ÉQUIPEMENTS / ESPACES PUBLICS

Prendre en compte les contraintes et les atouts d'un site, aider à la formalisation d'un programme, anticiper sur les besoins d'une gestion durable

- Conseiller pour l'établissement d'un programme de création, de réhabilitation ou de prise en compte de l'entretien de bâtiments ou d'espaces publics (C06, C09)
- Accompagner dans le diagnostic et le montage d'un projet de désimperméabilisation d'espaces publics (C86)
- Définir les besoins en sécurité des espaces publics et élaborer un projet de développement d'équipements de type vidéo-protection (C85)

SOLIDARITÉ

Accompagner la mise en œuvre d'une politique sociale

- Établir le portrait sociodémographique de la commune (C84)
- Accompagner la collectivité dans la création d'établissements dédiés à la petite enfance et à la parentalité (C90, C91)



MOBILITÉS / VOIRIE

Accompagner les démarches et projets de sécurité routière, promouvoir les liaisons douces, participer aux réflexions locales sur les transports en commun et les nouvelles mobilités

- Conseiller en matière de voirie communale, de cheminements piétons, cycles et personnes à mobilité réduite (PMR), en évaluant les contraintes et en recherchant des solutions techniques et des financements adéquats (C36)
- Conseiller et participer aux réflexions locales sur les transports collectifs et les infrastructures associées de type pôle gare, gare routière, points d'arrêt (C53, C54, C55, C67)
- Conseiller les collectivités sur la sécurisation des points d'arrêt de transports en commun (C36, C67)

Les ressources documentaires à disposition : malle pédagogique « Sensibilisation à la sécurité routière » (R51)

ENVIRONNEMENT / PAYSAGE

Connaître et valoriser la diversité des paysages, protéger les espaces naturels et les milieux remarquables

- Accompagner la restauration, la valorisation et la gestion de l'environnement et de la biodiversité pour un milieu naturel, une zone humide, un Espace naturel sensible, un espace vert (C12, C14, C29, C34, C35, C63) ou pour l'obtention de la première fleur du label des villes et villages fleuris (C79)
- Accompagner à la sensibilisation et la communication environnementale (C48)
- Accompagner la valorisation, la sensibilisation et la gestion des arbres et des paysages (C08, C49, C64, C65)
- Aider à la préservation et la protection des espaces naturels et des chemins ruraux, PDIPR (C25, C28)

Les actions de sensibilisation à l'environnement auprès de citoyens, d'élus, d'agents ou de scolaires (S01, S02, S03)

Les actions de sensibilisation en arboriculture (S05, S06, S07, S09, S10)

Les ressources documentaires à disposition : expositions relatives à l'environnement (R61 à R68)



INSERTION / EMPLOI

Recruter des contrats aidés ou accompagner dans le recrutement d'un contrat aidé

- Développer et porter des ateliers chantiers d'insertion (ACI)
- Conseiller et accompagner la mise en œuvre de la clause sociale dans un marché public (C38)
- Accompagner le recrutement et l'accueil de salarié en contrat aidé (C39)
- Mettre en place un atelier chantier d'insertion pour rénover ou entretenir un patrimoine bâti (C72), aménager des locaux et logements (C73), restaurer et aménager des espaces naturels (C74), réaliser des peintures décoratives (C77)

EAU / ASSAINISSEMENT

Anticiper et déterminer des mesures contre les inondations, accompagner les prises de compétence en matière d'eau et d'assainissement

- Accompagner la gestion du risque d'inondation et la compétence obligatoire GEMAPI (C21, C22) ; guider la collectivité dans la gestion des milieux aquatiques et des continuités écologiques (C20) en lien avec l'accompagnement environnemental prévu en C14
- Accompagner les prises de compétence en matière d'eau potable, mettre en œuvre un projet d'eau potable, l'optimiser et le gérer ainsi que la ressource, forages et aires d'alimentation (C17, C18, C19)
- Accompagner la collectivité dans la prise de compétence assainissement, ou la mise en œuvre d'un projet (eaux usées, eaux pluviales) et du suivi du système d'assainissement mis en place (C15, C16, C17)
- Surveiller la qualité sanitaire de l'eau (C23, C24)

Les ressources documentaires à disposition : expositions sur l'eau (R64...)

TOURISME

Contribuer à l'attractivité du territoire, établir des diagnostics, assister les démarches stratégiques, accompagner les projets touristiques

- Accompagner la définition d'une stratégie de développement touristique et la réalisation de projets touristiques (C57, C59)
- Conseiller dans la démarche de marketing territorial (C60)



CULTURE / ARCHIVES / PATRIMOINE

Développer une offre culturelle, disposer de conseils pour protéger et valoriser le patrimoine et les archives

- Accompagner la prise de compétence culturelle, la définition d'une politique culturelle et la mise en réseau d'équipements (C40, C43)
- Mettre en œuvre des projets culturels, spectacles, résidences artistiques (C44)
- Disposer de conseils pour protéger, restaurer et valoriser le patrimoine mobilier et immobilier protégé ou non protégé (C41, C42, C75)
- Accompagner la conservation et la gestion des archives (C46, C47), et aider aux recherches et études historiques et valorisations (C45, C92)
- Accompagner les projets de lecture publique (C76)

Les ressources documentaires à disposition :

- expositions historiques (R01 à R14, R70) ;
- supports pédagogiques (R15 à R18, R60, R75) ;
- expositions itinérantes des Musées (R72 à R74).

Les actions de sensibilisation et d'information des citoyens au sujet de l'Europe - Europe Direct Seine-et-Marne (S20)

CLIMAT / ÉNERGIE

Favoriser la transition énergétique et accompagner les collectivités dans leurs actions

- Favoriser la rénovation énergétique du parc immobilier par la sensibilisation des acteurs et leur accompagnement jusqu'à la phase de travaux (C13, C93)
- Accompagner les collectivités dans le développement et l'installation d'unité de méthanisation (C81)

Les ressources documentaires à disposition : exposition relatives à l'environnement (R65, R67...)

Les actions de sensibilisation en environnement auprès de citoyens, des élus et agents ou des scolaires (S01, S02, S03)



Avant-propos

Afin d'améliorer le cadre de vie des Seine-et-Marnais, notre Département porte l'ambition d'être le premier partenaire des communes et intercommunalités. Pour ce faire, nous avons mis à disposition des collectivités locales et des élus les compétences, l'expertise et le savoir-faire de nos services ainsi que de nos organismes associés, rassemblés **au sein d'une structure unique ID77.**

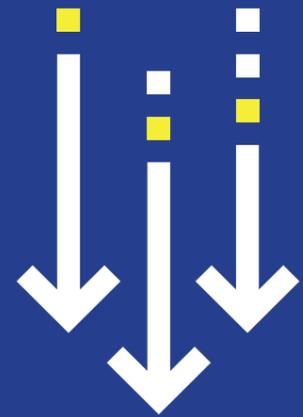
Créé en 2018 par le Département, ID77 (Ingénierie Départementale 77) est un Groupement d'intérêt public qui est devenu en quelques années un interlocuteur privilégié pour plus de 400 collectivités seine-et-marnaises.

Pour chaque thématique, retrouvez plus d'informations sur les offres d'ingénierie « C », actions de sensibilisation « S », et ressources documentaires « R » sur **id77.fr**

Grâce à **ID77**, le Département met l'expérience et la proximité au service des communes et des intercommunalités.

ID77 vous accompagne ainsi dans l'étude et la réalisation des projets structurants pour votre territoire avec des conseils techniques et un suivi personnalisé, ayant pour objectif commun de favoriser l'attractivité de la Seine-et-Marne.

ID77, c'est aussi la mise à disposition d'un ensemble d'expositions et d'actions de sensibilisation. Toutes ces offres sont disponibles en ligne sur **id77.fr**, avec leur contenu et les modalités pratiques de mise en œuvre. Ainsi, pour chaque offre activée sur le site, un interlocuteur unique sera désigné et sera votre contact privilégié tout au long du processus.



Une offre

=

un interlocuteur unique,
des compétences et des experts
mis à disposition !



Pour accéder et adhérer à ID77



1. Site Internet

www.id77.fr ou
www.seine-et-marne.fr/fr/id77

2. Par courrier

Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex

3. Par mail

id77@departement77.fr

4. Par téléphone

au 01 64 14 73 56



LES OFFRES
édition novembre 2022

id77.fr

Département de Seine-et-Marne - janvier 2023 IMPRIMÉ

AMÉNAGEMENT 77

SEINE-MARNE
ATTRACTIVITÉ

Act'art

Seine-et-Marne
claue

Seine&Marne
environnement

INITIATIVES 77

seine & marne
LE DÉPARTEMENT